Rapport commission FA – demande de crédit pour la rénovation des abris joueurs des terrains A et B de football DS 7-2022-35

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 31 août 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour la rénovation des abris joueurs des terrains A et B de football d'un montant de Frs 101'000.- TTC.

Cette demande ne présente aucun caractère d'urgence, néanmoins les abris actuels sont en très mauvais état et il s'agit également d'une mise en conformité par rapport au nouveau règlement pour les matchs.

Il a été décidé de remplacer les abris des deux terrains A et B afin d'optimiser les coûts.

Cette demande ne fait l'objet d'aucune discussion.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

d'accepter la demande de crédit DS 7-2022-35 pour la rénovation des abris joueurs des terrains A et B de football pour un montant de Frs 101'000.—TTC amortis au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe 2023.

Bernex, le 2 septembre 2022

Sandra Marconi